RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Occitanie

Comité Consultatif d'Allocation des Ressources Occitanie

« Section Psychiatrie »

Avis du 16 Décembre 2024 de la section « Psychiatrie » du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources Occitanie

Conformément aux missions du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources section «Psychiatrie», définies par le Décret n° 2021-1255 du 29 septembre 2021 relatif à la réforme du financement des activités de psychiatrie, la section « Psychiatrie » a été consultée pour avis sur la constitution d'un Groupe de Travail technique « Dotation Populationnelle ».

Le Comité Consultatif d'Allocation des Ressources section « Psychiatrie » **a voté favorablement, à l'unanimité,** concernant la proposition de créer un Groupe de Travail technique travaillant sur un outil régional de répartition de la Dotation Populationnelle. Ce Groupe de Travail technique sera composé de deux représentants de chaque fédération et de membres de l'ARS.

Fait le 17 Décembre 2024,

La présidente
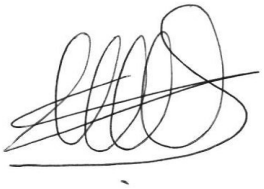
Pr. Delphine CAPDEVIELLE